



Anglais - Français Langue Étrangère

Public :

Professionnels des entreprises, particuliers, étudiants

Prérequis

Sans prérequis pour les débutants, A1 pour obtenir un niveau A2

Durée de formation :

20 heures pour atteindre le niveau supérieur
10 ou 20 jours selon vos disponibilités

Inscription :

Pour toute demande d'inscription, veuillez nous contacter au 06 07 87 96 98 ou par email : contact@theschool.fr

Objectifs :

Niveau A1 - Niveau introductif ou découverte

- Acquérir les bases de la langue pour comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes.
- Savoir se présenter, poser des questions simples et interagir de façon élémentaire.

Niveau A2 - Niveau intermédiaire ou de survie

- Comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées (informations personnelles, achats, travail...).
- Communiquer lors de tâches simples, dans des situations familières, décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement, et des sujets sur des besoins immédiats.

Niveau B1 - Niveau seuil

- Comprendre les points essentiels d'un langage clair sur des sujets familiers.
- Se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage ou au travail.
- Produire des discours simples et cohérents sur des sujets familiers.

Niveau B2 - Niveau avancé ou indépendant

- Comprendre le contenu principal de sujets concrets et abstraits, y compris techniques dans son domaine professionnel.
- Interagir avec spontanéité et aisance avec des interlocuteurs natifs.
- Produire des textes clairs et détaillés sur une grande gamme de sujets.

Niveau C1 - Niveau autonome

- Comprendre une grande variété de textes longs et exigeants, saisir des significations implicites.
- S'exprimer spontanément et couramment sans trop chercher ses mots.
- Utiliser la langue de façon efficace et souple dans la vie sociale, professionnelle ou académique.

Niveau C2 - Niveau maîtrise

- Comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il/elle lit ou entend.
- Résumer faits et arguments de sources diverses de manière cohérente.
- S'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise dans des contextes complexes.



Moyen et modalité/ Moyens

techniques :

Alternance de théorie et de pratique

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Chaque formation s'organise autour d'une alternance de séquences théoriques et pratiques ainsi que de différents apports didactiques :

- Dispositifs d'expérimentation
- Exercices d'application par des études de cas réels, QCM ou questions ouvertes
- Études et analyses de documents réglementaires ou techniques

Chacun de ces apports pédagogiques fait l'objet d'un corrigé par le formateur et d'un débat sur l'expérience vécue. Il en est de même pour les évaluations intermédiaires des acquis réalisés en fin des modules séquentiels.

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Selon le programme de la formation, il vous est remis durant la formation :

- Les supports pédagogiques (powerpoint, pdf...) fournis soit directement par votre formateur, soit mis à disposition sur un

espace de stockage WhatsApp ou envoyés par mail en fin de formation.

- Les énoncés et outils des exercices ainsi que des études de cas pour les travaux en grand groupe ou dans les ateliers en sous-groupes.
- Les liens de logiciels ou de sites web permettant la réalisation d'exercices d'application ou la lecture de leurs contenus sont sur votre espace WhatsApp.

Adaptation et suivi de la formation :

Un suivi de la formation et de l'accompagnement seront réalisés tout au long de la formation. La formation pourra être adaptée pour pallier aux difficultés majeures rencontrées par l'apprenant.

Évaluation de parcours :

Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de connaissances acquis par les Stagiaires est effectué selon les modalités suivantes :

Tests récurrents basés sur les acquis de la formation précédente. Grilles de notation. Point et explication avec le formateur. Examens blancs. Plateforme CLOE avec tests corrigés pendant la session de formation et expliqués. Ces tests font l'objet d'une adaptation permanente au niveau de l'apprenant. Examen final CLOE.



Évaluation du besoin :

Un questionnaire sera proposé pour analyser l'adéquation du besoin de formation avec les formations dispensées.

Test de positionnement :

Un test de positionnement sera proposé pour adapter la formation avec le niveau de connaissance du stagiaire

Délai d'accès :

Un délai minimum et incompressible de 14 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

Handicap :

Toutes les formations dispensées à TheSchool sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage et l'accès à des locaux adaptés si besoin.

Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.

Coordonnées des partenaires handicap :

AGEFIPH

Bastien GIESBERGER M'Ballo SECK

Contact mail uniquement

rhf-idf@agefiph.asso.fr

MDPH OCCITANIE

à partir du 30/06/2025

0 800 31 01 31 Accueil Téléphonique

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h (appel gratuit)

Permanence d'accueil à la MdpH sans rendez-vous :

Tous les mercredis de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30 au 10 place Alfonse

Jourdain à Toulouse

mdph@cd31.fr

CAP EMPLOI

Immeuble Anthyllis, 8 rue Paul Mesplé

31100 Toulouse

Site : capemploi-31.com

Tel : 05 34 40 91 91

Le Prix :

25 euros / heure en cours collectif

(4 personnes de mêmes niveaux et objectifs)

70 euros / heure de formation en individuel.

Contact : Colette MORIZOT

contact@theschool.fr

Téléphone : 06 07 87 96 98



QUELQUES CHIFFRES:

Promotion 2025	Nombre de stagiaire	Taux de satisfaction	Taux de réussite
1	1	100% Selon évaluations stagiaire et financeur	100% Niveau A2 atteint selon examen final CCI



The Corporate Learning Center

**NOS PROGRAMMES DE FORMATION ET LES CORRESPONDANCES CECR
(Cadre Européen de Référence pour les Langues) SONT PUBLIÉS ET
DÉTAILLÉS SUR NOTRE SITE www.theschool.fr
ONGLET « PROGRAMMES »**

<https://www.theschool.fr/program.php?cadre=cadre1#>



Quelques mots sur Colette Morizot, la formatrice et fondatrice de TheSchool



PROFESSEUR D'ANGLAIS ET DE FRANÇAIS PROFESSIONNELS

- langages technique, commercial, vie quotidienne
- formation sur-mesure, selon l'entreprise et le poste
- expérience approfondie des secteurs aéronautique, numérique, agriculture et alimentation

Formation initiale

- Master en anglais (Université Jean-Jaurès, Toulouse)
- Master en français (Byn Mawr College, Etats-Unis)

Formation continue (2025)

- CCI France 1001 Parcours MOOC : 4 thèmes
- Innover en pédagogie
- Les usages éthiques de l'IA
- Les neurosciences : apprentissages et neuromythes (Christophe Rodo)
- Être formateur à l'heure de l'IA : comment faire évoluer sa posture (Raphaël Grasset)

Expérience

- 20 ans au cœur des besoins des entreprises toulousaines, en France et à l'international (notamment Airbus, Safran, Cap Gemini, Sopra Steria, Infosys, CERFACS, CHU de Toulouse, Cargill)
- Parcours anglophone bilingue auprès des professionnels en France et à l'international
> **France** :
 - Assistante commerciale export chez



Rives et Eaux du Sud-Ouest (Tarbes)
- Professeur d'anglais dans l'Éducation Nationale

> **Grande-Bretagne** : Interprète dans le service export d'une MPE

> **Etats-Unis** :

- Professeur de français à l'Alliance Française de Philadelphie et dans les universités de Bryn Mawr College et Haverford College

- Formatrice de français en entreprise chez Susquehanna International Group (Philadelphie)





ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

En application de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et du décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 ce document présente la politique de TheSchool en matière d'accessibilité numérique.

1. RESPONSABLE ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

Pour veiller continuellement à l'accessibilité des contenus numériques, Colette MORIZOT est responsable de l'accessibilité numérique.

Celle-ci a pour missions :

- De veiller à la mise en place de processus pour l'accessibilité des contenus numériques ;
- De faire le point sur les contenus et les services numériques, ainsi que de tout besoin d'amélioration ;
- De s'assurer que la sensibilisation aux exigences de l'accessibilité est encouragée à TheSchool ;
- D'être l'interlocuteur premier sur tous les sujets d'accessibilité numérique.

2. ACTION DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

Pour répondre au besoin de sensibilisation et de formation de TheSchool, un plan de formation sera déroulé sur les trois prochaines années. Ces formations seront réalisées selon la méthode la plus appropriée pour répondre aux spécificités de la formation, soit par des dispositifs à distance synchrones ou asynchrones, soit par des dispositifs en présentiel.

3. GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Pour que la prise en compte de l'accessibilité dans la fabrication des contenus et la mise en place des services numériques deviennent des éléments de la qualité, chaque action de formation intégrera les bonnes pratiques de l'accessibilité adaptées à ses contenus et outils. Cette adaptation sera issue des expériences faites lors de nos formations.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Modalités de règlement

Le paiement sera dû en totalité à réception d'une facture émise par l'organisme de formation à destination du bénéficiaire.

Non réalisation de la prestation de formation

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, TheSchool est tenue à une obligation de moyens et non de résultats vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. TheSchool ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à TheSchool, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de TheSchool.

Devis et attestation

Pour chaque action de formation, un devis est adressé en deux exemplaires par TheSchool au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doit être retourné à TheSchool par e-mail. Le cas

échecant une convention particulière peut être établie entre TheSchool et l'OPCO ou le Client. À l'issue de la formation, TheSchool remet une attestation de formation au Stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, TheSchool lui fait parvenir un exemplaire de la feuille d'émargement accompagné de la facture. Une attestation d'assiduité pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

Dédommagement, réparation ou dédit

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation

- Dans un délai compris entre 2 semaines et 1 semaine avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 semaine et 48 heures avant le début de la formation : 75 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 48 heures avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par TheSchool pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. À ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser,



transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de TheSchool. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

Confidentialité et communication

TheSchool, le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par TheSchool au Client. TheSchool s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires. Cependant, le Client accepte d'être cité par TheSchool comme client de ses formations. À cet effet, le Client autorise TheSchool à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et

propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, site internet, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de TheSchool

- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : TheSchool ou par voie électronique à : contact@theschool.fr. En particulier, TheSchool conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation. Enfin, TheSchool s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

Litiges

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de Toulouse sera seul compétent pour régler le litige.

Mise à jour Janvier 2025

Saiguède,

Le 30 JANVIER 2025